



Lorsque les habitants du Paradis entreront au Paradis, une voix s'élèvera et dira : " Dorénavant, il vous appartient de vivre et de ne plus jamais mourir ! Dorénavant, il vous appartient d'être en bonne santé et de ne plus jamais tomber malades ! Dorénavant, il vous appartient de rester jeunes et de ne plus jamais vieillir ! Dorénavant, il vous appartient d'être heureux et de ne plus jamais être malheureux ! "

Abû Sa'îd Al-Khudrî et Abû Hurayrah (qu'Allah les agrées) relatent que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Lorsque les habitants du Paradis entreront au Paradis, une voix s'élèvera et dira : " Dorénavant, il vous appartient de vivre et de ne plus jamais mourir ! Dorénavant, il vous appartient d'être en bonne santé et de ne plus jamais tomber malades ! Dorénavant, il vous appartient de rester jeunes et de ne plus jamais vieillir ! Dorénavant, il vous appartient d'être heureux et de ne plus jamais être malheureux ! " »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

Parmi les délices du Paradis, il y a ce dont nous a informé le Prophète (sur lui la paix et le salut) : une voix s'élèvera pour interpeller les gens du Paradis en ces termes : « Dorénavant, il vous appartient de vivre et de ne plus jamais mourir ! Dorénavant, il vous appartient d'être en bonne santé et de ne plus jamais tomber malades ! ... » : Les gens du Paradis se retrouveront donc dans un bonheur permanent, où ils ne craindront ni la mort, ni la maladie, ni la vieillesse synonyme de faiblesse, ni même une interruption du bien-être dans lequel ils se trouveront. Ce hadith, ainsi que d'autres, motive l'individu à accomplir les œuvres pieuses par le biais desquelles il parviendra à cette Demeure.

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

